



N° 7/2019  
05/11/2018

### Communiqué de presse

## CONTRIBUTION DE LA FAPE AU SCHEMA D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA POLYNESIE FRANCAISE (SAGE)

### **PJ : Document déposé à l'enquête publique**

Une première version du Schéma d'Aménagement Général de la Polynésie française (SAGE) vient d'être soumise à enquête publique.

Notre fédération se félicite que le Pays adopte enfin une vision à long terme en se dotant d'un outil structuré dit Schéma d'Aménagement Général ou SAGE.

L'existence d'une feuille de route est une avancée certaine pour notre fenua.

Nous saluons les propositions concrètes de préservation de zones naturelles, des rivières, des littoraux, des paysages, des espèces...etc inscrites dans les « Trames verte et bleue » du SAGE.

Nous saluons aussi un certain nombre de principes directeurs et nous en reprenons certains à titre d'exemple :

#### **La protection des rivières :**

*"Le SAGE recommande de revaloriser le rôle des rivières comme trame verte et bleue et de cesser de soutenir une approche purement hydraulique réduisant de fait certaines d'entre elles à de simples caniveaux. Le SAGE demande que leurs berges doivent faire l'objet d'une reconquête intégrée depuis leur source jusqu'au lagon.... Il demande également de ne pas prélever de matériaux de construction ni de construire dans leur lit, de préserver ou replanter la végétation sur leurs berges et sur les pentes de leur bassin versant afin de limiter l'érosion et la pollution terrigène des lagons en aval."*

#### **La gestion des littoraux :**

*"Il est nécessaire de repenser en profondeur les modes de gestion et d'aménagement des littoraux. Il s'agit avant tout d'éviter leur urbanisation et leur remblaiement. D'autre part, il conviendra de privilégier une gestion souple du trait de côte et des solutions de « génie écologique » intégrant les processus hydro sédimentaires et biologiques naturels. "*

Cependant, ce schéma préconise des aménagements qui ne respectent pas les règles posées, sous couvert du principe dit « d'utilité publique avérée » qui devrait primer « en l'absence d'alternative ». Or, si on se donne la peine de bien chercher, on trouve toujours des alternatives.

La Fédération des associations de Protection, qui compte au rang de ses membres **35 associations** de préservation-gestion environnementale, soit un nombre d'adhérents individuels atteignant à ce jour près de **2000 personnes** regrette l'insuffisance de publicité faite à cette enquête publique et la forme adoptée pour porter ce SAGE à la connaissance du public.

En effet, il a été demandé aux citoyens de lire et d'analyser un dossier très volumineux, parfois compliqué, écrit uniquement en français, certes numérique, mais peu accessible à tout un chacun. Nous considérons que la consultation citoyenne a été un échec car dans les îles éloignées en particulier mais aussi à Tahiti, pour les personnes n'utilisant pas l'internet, parlant exclusivement tahitien, maîtrisant mal l'expression écrite, les réunions



explicatives directes ont été organisées sans grande communication, réduites au strict minimum (à savoir une réunion par archipel !), et ce, avec des créneaux très réduits, dans le temps et dans l'espace, pour la formulation d'observations. Pour les Tuamotu (et les habitants de Makatea), le SAGE a été consultable uniquement à Papeete et pour les autres archipels au siège de la circonscription administrative, c'est-à-dire sur une seule commune.

Par le présent communiqué, la Fédération Te Ora Naho résume ses observations et doléances déposées à l'occasion de cette enquête publique, en précisant qu'elle a demandé à retirer certains projets **non durables** et qui ne sont pas **d'une utilité publique avérée** puisque **des alternatives existent** et ont été proposées par les associations.

Parce que des alternatives existent, nous avons demandé à ce que soient retirés du SAGE les projets qui contredisent absolument les principes affichés d'un développement durable du fenua, et nous citons ici :

-l'**exploitation de phosphates et concassage du plateau calcaire de Makatea**, île classée par la DIREN en conservation « prioritaire » ;

-la route du sud dite LOPT à Tahiti ;

-le **CET de Raiatea sur le site envisagé à savoir Faaroa** (car il y a d'autres sites non classés par la DIREN en haute priorité de conservation utilisables) ;

-la **marina pour 110 voiliers de Raiatea sur le site envisagé à savoir Tevaitoa** (car il y a d'autres sites déjà abimés par des extractions coralliennes du passé utilisables).

Parce qu'ils sont d'une envergure considérable, nous avons demandé la plus grande vigilance et **une solide garantie de haute qualité environnementale** pour les projets suivants:

-la ferme aquacole industrielle de Hao ;

-le Village Tahitien à Punaauia ;

-la zone biomarine de Faratea à Tairapu-Est.

### **Pour l'économie bleue :**

Parce que l'aquaculture est une activité dont le développement intensif est envisagé pour la Polynésie et que nos lagons sont fragiles, nous demandons à ce que toutes les exploitations aquacoles soient soumises à des exigences de durabilité **précisément définies** et que le concept de **perliculture durable** soit également introduit.

Parce que le doublement des prélèvements de la pêche hauturière (celle du thon en particulier) est envisagé, nous avons demandé à ce que son impact sur la pêche côtière artisanale soit étudié et contrôlé.

Afin de préserver la biodiversité et la régénération de toutes les espèces marines, nous avons demandé que le principe de réserver un minimum de 30% de notre Zone Economique Exclusive et une partie de nos lagons à une protection totale (zéro pêche) soit inscrit au SAGE.



### Pour l'économie verte :

Parce que le pôle du grand Papeete concentre désormais trop d'activités, nous demandons une **décentralisation économique et verte**, vers les îles et vers le monde rural où se trouvent les vraies richesses du Fenua (capables d'assurer sa sécurité nutritionnelle et de contribuer à redresser sa balance commerciale). D'immenses domaines du Pays restent en friches de plantes envahissantes.

Si le SAGE prévoit pour tous les archipels une diminution des intrants et traitements pesticides, nous estimons cet objectif frileux et demandons un Plan volontariste de transition progressive vers l'agriculture biologique.

### Pour les services publics environnementaux :

Parce que les mesures préconisées par le SAGE restent timides, nous demandons une volonté politique forte avec davantage de moyens pour assister techniquement et financièrement les communes en matière d'assainissement collectif ou individuel (dont la déficience est un facteur conséquent de pollution des lagons et de mortalité des récifs coralliens) et de traitement des déchets.

Pour les déchets, la réduction intensive à la source, l'incitation forte au compost, le tri, la mise en place d'une véritable économie - source d'emplois- dans la réutilisation, la réparation et le recyclage, l'interdiction du plastique, la consigne et autres mesures réductrices... sont à généraliser car nous ne pourrions pas faire de l'enfouissement durablement sur nos petites superficies de terres émergées.

L'aménagement de déchetteries, associées à des recycleries sur le modèle de l'économie sociale et solidaire, devra être une priorité partout et pas seulement « *à concrétiser en fonction des disponibilités en foncier* ».

### Pour la prévention des risques :

Le risque de contamination radiologique, pour lequel tout doute n'est pas levé, n'apparaît pas au SAGE.

Or en matière de dépollution de sites touchés par la pollution radiologique, de stockage de déchets radioactifs dans certaines zones et des risques de contamination radiologique induits par certains sites pollués de Hao, par les puits de stockage et dans le cas d'une défaillance géomécanique de Moruroa, certaines initiatives sont à prendre par le Pays.

Nous concluons en appelant à une réflexion sereine, en réelle concertation avec la société civile environnementale et la population, avant que la totalité du SAGE ne soit validée ,

afin de garantir un **développement véritablement harmonieux, décarboné et donc durable** de notre fenua.



Fédération des Associations de Protection de l'environnement - TE ORA NAHO

Winiki SAGE,

Président

